



Motion

Pour une gestion durable du patrimoine foncier

Le droit de superficie est une servitude permettant à son bénéficiaire, de construire sur un fonds d'autrui et d'être propriétaire des bâtiments. Le plus fréquemment, ce droit est concédé contre paiement d'une redevance périodique. Le droit de superficie est, selon la banque Cantonale Bâloise, le contrat de portée économique dont la durée est la plus longue. S'engager à si long terme implique une grande capacité d'abstraction et d'anticipation.

Un droit de superficie désavantageant l'une ou l'autre partie peut représenter un risque important à long terme.

Plusieurs villes Suisses (p.ex. Bâle, Berthoud, Buchs) ont édicté des contrats type reflétant la politique souhaitée en toute transparence pour la population et les possibles partenaires. L'avantage est qu'ainsi une sécurité juridique est créée et que la roue ne doit pas être réinventée chaque fois à nouveau.

Par cette motion, nous demandons la ville d'élaborer un modèle de contrat type pour ses futurs contrats de droit de superficie en s'appuyant sur le modèle bâlois.

pour CS•POP/les Verts
Toufiq Ismail-Meyer

Liens:

- Modèle bâlois :
Traduction en français cf. page 54
http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/direct?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/CE/Communique%20de%20presse/2011/12/376959_Rapport_CdC_Droits%20de%20superficie_20111221_907881.pdf
- Original :
http://www.stadtwohnen.bs.ch/wohnumweltentwicklungstrategie/massnahmen/thema-3-1/content/0/text_files/file/document/baurechtsvertrag_plus_broschuere.pdf
- contrat type de Berthoud :
<http://burgergemeinde-burgdorf.ch/wp-content/uploads/2015/09/Muster-Baurechtsvertrag2015.pdf>
- Quartier Erlenmatt, Bâle (Ecoquartier Losinger) avec une clause pour alimenter un fond de renouvellement écologique:
<http://www.erlenmatt-ost.ch/dms/Erlenmatt-Ost/Downloadcenter/Muster-Baurechtsvertrag/Muster%20Baurechtsvertrag.pdf>